

POLITIQUE SÛRETE

" Nous sommes pleinement engagés dans une démarche d'**amélioration continue** de notre performance en Sûreté, en appliquant les principes fondamentaux de **prévention des risques intentionnels**.

Cette politique se décline en parfaite cohérence avec la politique Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement et définit les mesures visant à améliorer en permanence les conditions de Sûreté de nos sites. Elle reflète la vision stratégique de la direction de ILOGS, qui vise notamment la préservation de l'**intégrité** des personnes, des biens et la **pérennité** d'une entreprise en développement.

La gestion de la Sûreté, dans notre domaine d'activité, **la manutention portuaire et la logistique pétrolière**, doit être considérée et appliquée par l'ensemble des personnels ILOGS, des personnels mis à disposition et des entreprises extérieures (clients et fournisseurs), des usagers, avec le plus grand respect et la plus grande rigueur.

En tant qu'exploitant d'une base logistique portuaire et d'un quai classé en **Zone d'Accès Restreint**, nous nous engageons à **respecter strictement les lois et les règlements** qui nous gouvernent et à appliquer les exigences du **code international ISPS** relatif à la sûreté des ports et des navires.

Nous nous engageons dans un processus de:

- **Protection du personnel, des installations, ainsi que des intérêts de nos clients.**
- **Protection des systèmes d'information et des données professionnelles confidentielles**
- **Prévention des intrusions, par un contrôle d'accès rigoureux**
- **Prévention des actes de malveillance (vois, rixes, sabotages, introduction d'armes ou matériels dangereux...)**
- **Prévention des trafics illicites**
- **Prévention des actes terroristes**

Dans l'ensemble de ces domaines, nous appliquons le principe de **tolérance Zéro**.

Pour cela, nous visons l'objectif suivant:

- **Zéro incident de Sûreté**

Cet objectif repose en particulier sur un principe de **transparence**, un **dialogue** de qualité et un **partage d'expérience** avec les parties prenantes internes et externes, ainsi que sur une rigoureuse **traçabilité**.

Pour veiller à nos engagements, nous nous appuyons sur un système de management approprié et nous effectuons des audits réguliers afin d'anticiper et d'adapter nos moyens de prévention des **menaces** potentielles. "

Je demande à chaque employé de s'impliquer personnellement avec moi dans cette **démarche commune**

Pointe-Noire, le 10 mars 2016

Integrated Logistic Services
ILOGS
Le Directeur Général
Centre de Services Pétroliers(C.S.P.)
* POINTE-NOIRE *
RÉPUBLIQUE DU CONGO


Alain Ludovic OKOÏ
Directeur Général

I N T E G R A T E D L O G I S T I C S E R V I C E S

B P : 7 8 8 - P O I N T E - N O I R E - R E P U B L I Q U E D U C O N G O
Tél.: + (2 4 2) 06. 664. 86. 35 / 05. 559. 86. 35 Site : www.csp-ilog.com

Société Anonyme au capital de 4 100 000 000 Francs CFA



POLITIQUE DE LA SECURITE ROUTIERE

Pour ILOGS, la sécurité routière des employés est une priorité.

Pour ce faire, ILOGS a pris en compte toutes les mesures pour s'assurer que ses employés se déplacent en toute sécurité que ce soit au moyen des véhicules, camions semi-remorques ou engins mis à leur disposition pour les activités de transport.

La société s'engage à :

- ✓ La vulgarisation de la sécurité routière à tous les niveaux de l'entreprise ;
- ✓ L'évaluation des compétences des conducteurs et l'amélioration continue des performances en matière de sécurité routière par la formation continue à la conduite préventive ;
- ✓ La garantie d'un entretien régulier des véhicules et des équipements de sécurité associés ;
- ✓ La pratique permanente d'inspections et contrôles des engins par le biais de check-list ;
- ✓ La mise en place d'actions de sensibilisation des conducteurs ;
- ✓ Le suivi des comportements et attitudes des conducteurs par le biais d'analyse des données de géolocalisation (itinéraire, temps d'arrêt, vitesse moyenne) avec, le cas échéant, l'application des mesures disciplinaires dans toute leur rigueur envers les contrevenants.

Chaque collaborateur devra :

- ✓ Se conformer à toutes les règles HSE de l'entreprise ;
- ✓ Respecter :
 - Le code de la route et conduire prudemment en toutes circonstances notamment en cas de conduite nocturne ou en cas d'éclairage public insuffisant, en prenant compte de l'état de la route ;
 - Le port de la ceinture de sécurité et garer en position de départ au niveau des parking ;
 - Les limitations de vitesse notamment au Centre des Services Pétroliers ILOGS, sur les sites des clients et sur toutes les routes et voies de circulation ;
 - La signalisation en vigueur dans les villes et sur le reste du territoire ;
- ✓ Prévoir le nécessaire d'urgence dans les véhicules (roue de secours, triangle de signalisation, extincteur etc...) ;
- ✓ Apporter une attention particulière aux autres usagers de la route (piétons, motocyclistes...).

Cette politique de Sécurité Routière s'applique à tous les personnels et sous-traitants ILOGS.

Integrated Logistic Services

ILOGS

Le Directeur Général

Centre de Services Pétroliers (C.S.P.)

* POINTE-NOIRE *

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Pointe Noire, le 28 Mars 2018

Alain Ludovic OKOÏ
Directeur Général

I N T E G R A T E D L O G I S T I C S E R V I C E S

BP : 788 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

Tél.: + (2 4 2) 06. 664. 86. 35 / 05. 559. 86. 35 Site : www.csp-ilog.com

Société Anonyme au capital de 4 100 000 000 Francs CFA



POLITIQUE HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT

La préservation de la santé, de la sécurité des employés et de nos partenaires (clients, sous-traitants, intérimaires), ainsi que l'environnement sont des préoccupations majeures dans la conduite de nos activités de manutention et de logistique.

De ce fait, ILOGS s'engage sur les principes directeurs ci-après

- ✓ Respecter les exigences légales et réglementaires en vigueur en matière d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement.
- ✓ Définir les règles d'Hygiène, de Sécurité, d'Environnement à suivre et veiller au respect de leur application par l'ensemble du personnel.
- ✓ Développer la formation et la sensibilisation du personnel pour lui permettre d'acquérir les compétences en matière d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement nécessaires à opérer en toute sécurité.
- ✓ Faire de la prévention une priorité pour s'atteler à identifier les risques sans en attendre les impacts négatifs.
- ✓ Analyser et traiter les incidents/ accidents, les situations dangereuses et les retours d'expérience afin d'éviter que les situations à risques ne se reproduisent.
- ✓ Identifier et traiter les situations dangereuses rencontrées, et sensibiliser le personnel à stopper l'opération en cas de danger.
- ✓ Impliquer le personnel en favorisant la communication interne, et en encourageant les bonnes pratiques.
- ✓ Promouvoir la culture sécurité.
- ✓ Respecter l'environnement en limitant les impacts, et en prévenant les risques de pollution.

Les objectifs finaux de ILOGS sont : la bonne santé des collaborateurs, zéro accident, et la maîtrise des impacts environnementaux.

Je demande à chaque entité de s'impliquer personnellement avec moi dans cette démarche d'amélioration continue de notre Système de Management Hygiène Sécurité Environnement.

Pointe-Noire, le 28 Mars 2018

Integrated Logistic Services
ILOGS
Le Directeur Général

Centre de Services Pétroliers (C.S.P.)
* POINTE-NOIRE *
* RÉPUBLIQUE DU CONGO *

Afain Ludovic OKOÏ
Directeur Général

I N T E G R A T E D L O G I S T I C S E R V I C E S

BP : 788 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

Tél.: + (2 4 2) 06. 664. 86. 35 / 05. 559. 86. 35 Site : www.csp-ilog.com

Société Anonyme au capital de 4 100 000 000 Francs CFA

POLITIQUE QUALITE ILOGS

La satisfaction du client est la finalité de notre organisation. C'est pourquoi **nous nous sommes engagés** dans une **démarche qualité** visant à **améliorer en permanence** nos **processus** afin de garantir un meilleur service auprès de notre clientèle.

Cette démarche vise à conforter davantage **ILOGS** dans son positionnement en tant qu'acteur de référence dans les domaines de la **Logistique Oil & Gas, de la Manutention et du Transport**.

La mise en place de notre Système de Management de la Qualité s'appuie sur la norme internationale **ISO 9001 v2015** pour toutes nos activités.

Cette norme est pour nous une boussole afin de nous aider à mieux identifier les tendances du marché et à nous organiser en conséquence pour accroître notre capacité à satisfaire nos clients à travers:

- La prise en compte du **contexte** dans lequel nous évoluons, étant à **l'écoute des parties intéressées** et tenant compte de nos **enjeux** d'ordre déontologique, économique, social, environnemental, légal et technologique.
- Le déploiement d'une démarche basée sur **l'approche processus, la maîtrise des risques et opportunités** à tous les niveaux de notre organisation pour garantir l'atteinte ainsi que l'amélioration permanente de nos résultats.

En suivant les **exigences applicables**, notre Système de Management de la Qualité confortera davantage les efforts que nous entreprenons auprès de nos clients pour mettre à leur disposition une offre à la hauteur de leurs attentes. C'est pourquoi cette offre est fondée sur trois piliers à savoir :

- Qualité de la relation clients : écoute, respect des engagements et des délais, confiance
- Qualité des services : réactivité, conformité aux standards professionnels à niveau organisationnel et technique comparable
- Maîtrise de nos coûts : gage du meilleur rapport qualité prix pour nos clients

Nos **objectifs Qualité** s'articulent autour de quatre axes :

Axe 1 : Améliorer en permanence la gestion de la relation client et la collaboration avec nos parties intéressées

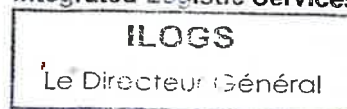
Axe 2 : Renforcer notre expertise métier pour garantir la qualité technique de nos prestations de services dans un environnement de gestion rationnelle et de maîtrise des coûts permettant l'amélioration continue de la performance.

Axe 3 : Garantir le développement permanent des compétences de nos ressources humaines et le renouvellement progressif de nos équipements et matériels.

Axe 4 : Accélérer la prise en compte systématique de la méthode et de la planification, ainsi que l'implémentation de la transformation digitale dans tous nos domaines d'activités (managérial, opérationnels et supports)

Je m'engage personnellement à la mise à disposition des **ressources nécessaires** pour la mise en œuvre et pour l'amélioration continue de notre Système de Management de la Qualité et j'invite **l'ensemble du personnel à y adhérer** dans le but de **pérenniser** le développement de notre entreprise.

Integrated Logistic Services



Centre de Services Petroliers (C.S.P.)
* POINTE-NOIRE *
RÉPUBLIQUE DU CONGO

Pointe-Noire, le 19 Septembre 2022

Alain Ludovic OKOÏ

Directeur Général

I N T E G R A T E D L O G I S T I C S E R V I C E S

POLITIQUE

ALCOOL ET DROGUES

La politique Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement de ILOGS vise à exploiter un site sans accident.

ILOGS doit offrir à tout son personnel **un milieu de travail sain et sûr**.

Or, Il est reconnu que la consommation d'alcool ou de drogues peut entraîner des effets très néfastes sur la santé et la sécurité.

Pour ce faire, la volonté de ILOGS est d'annihiler les risques liés à la consommation d'alcool et de drogues.

Cet objectif s'applique à **tout le personnel de ILOGS et à celui des entreprises intervenant** sur ses bases opérationnelles et dans tous les lieux de travail (notamment bureaux, etc...).

Trois règles de base en découlent :

- Tous les employés doivent **être aptes** à exécuter leurs tâches en sécurité lorsqu'ils accèdent à la l'entreprise; ils doivent également demeurer aptes pendant toute la durée du travail. Cela implique que les **facultés physiques et mentales** des employés ne doivent pas être altérées par l'alcool ni par les drogues
- Il est interdit de laisser accéder aux bases opérationnelles ILOGS ou d'y maintenir un employé ou un visiteur **en état d'ivresse**
- Il est interdit sur les bases opérationnelles ILOGS et dans tous les lieux de travail sous la responsabilité de ILOGS, **d'introduire, de détenir, de consommer, de distribuer ou de vendre** de l'alcool, des drogues et des articles servant à leur préparation
- Des tests de **contrôle** seront pratiqués régulièrement et de manière inopinée

Je demande à chaque employé de s'engager personnellement avec moi dans cet objectif commun.

Pointe-Noire, le 19 Septembre 2022



Alain Ludovic OKOÏ

Directeur Général

I N T E G R A T E D L O G I S T I C S E R V I C E S